



Pour une école qui fait grandir.



La Roche sur Yon, le 9 janvier 2009

Madame l'Inspectrice, Monsieur l'Inspecteur,

Plus de 300 collègues du département nous ont fait savoir qu'ils suspendaient l'aide personnalisée en orientant ce temps pour un travail d'équipe au bénéfice de tous les élèves et en particulier pour ceux qui rencontrent le plus de difficulté.

Cet engagement est pour eux une façon de faire savoir que la difficulté de l'élève est au centre de leurs préoccupations. La mise en œuvre de l'aide personnalisée ainsi que les décisions prises en parallèle (sédentarisation des RASED, mesures de carte scolaire, scolarisation des moins de 3 ans...) ne laissent pas entrevoir une politique éducative voulant prendre en compte l'ensemble de cette question. Le travail en groupe restreint d'élèves est une piste de réflexion à développer mais il faut dans le même temps réfléchir sur les modalités de son organisation :

- à quel moment,
- avec quels élèves,
- avec quels enseignants,
- quelle(s) formation(s).

À tout cela se posent aussi des questions de rythmes scolaires pour l'ensemble des enfants et particulièrement pour les élèves en difficulté. Nous savons bien aussi que l'École ne sera pas la réponse à toutes les difficultés. Il ne faut donc pas exclure le rôle des collectivités locales et des structures sociales.

Vous comprenez donc parfaitement que ces questions ne pourront pas se résoudre exclusivement au niveau départemental et que la problématique centrale de l'aide aux enfants en difficulté exige une réflexion globale.

Face à ces questionnements basés sur l'essence même de notre métier, les enseignants se voient opposés des menaces de sanction financière voire disciplinaire. Cette réponse est totalement en décalage avec les préoccupations et les enjeux. Vous êtes invité(e) à aller vérifier la ré-

alité de la mise en place de l'aide personnalisée alors que nos collègues se questionnent sur l'efficacité de leur travail. Est-ce bien sérieux ? Sommes-nous en train de jouer au jeu du chat et de la souris ? Votre métier et notre conscience professionnelle à tous méritent bien autre chose.

Les équipes enseignantes effectuent la totalité de leurs heures de service et plus. Vous le savez. Nous vous demandons d'arrêter toute forme de menaces qui pourrait peser sur nos collègues en signifiant clairement le travail professionnel qu'ils mènent au service des élèves. N'entrons pas dans des formes d'intimidations qui seront profondément préjudiciables pour les uns et pour les autres et pour le service public d'éducation.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'expression de notre profond respect.

Jean-Jacques BOBIN
Secrétaire départemental du SNUipp85

SNUipp 85, Cité des Forges - Bat.A - Esc. E - BP 01 - 85001 La Roche-sur-Yon
Tel : 02 51 62 03 14 Fax : 02 51 05 56 80 Courriel : snu85@snuipp.fr Site <http://85.snuipp.fr>

Ensemble, agissons pour grandir l'école !

